



صندوق الضمان المركزي  
+ⵎⵎⵉⵔⵓ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵏⵉⵙⵓⵔⵓⵜ  
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

### **CAISSE CENTRALE DE GARANTIE**

Appel d'offres ouvert n°02/2017

## **ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU, CONSOMMABLES INFORMATIQUES, PAPETERIE ET TRAVAUX D'IMPRESSION POUR LA CAISSE CENTRALE DE GARANTIE**

Le jeudi 17/08/2017 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Caisse Centrale de Garantie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, consommables informatiques, papeterie et travaux d'impression pour la Caisse Centrale de Garantie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux de la Caisse Centrale de Garantie sis au :

**Centre d'Affaires, Boulevard Ar-Ryad**

**Hay Ryad 10100 – RABAT**

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site web de la Caisse Centrale de Garantie : [www.ccg.ma](http://www.ccg.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **7 000,00 DHS (sept mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée par le Maître d'ouvrage à : 282 000,00 DHS TTC (Deux cent quatre vingt deux mille dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Règlement des marchés de la CCG.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du siège de la Caisse Centrale de Garantie ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

### Présentation des prospectus :

**Les soumissionnaires sont tenus de présenter des échantillons avec prospectus et catalogues, aux bureaux du siège de la CCG, au plus tard le 16/08/2017 à 12 heures.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

